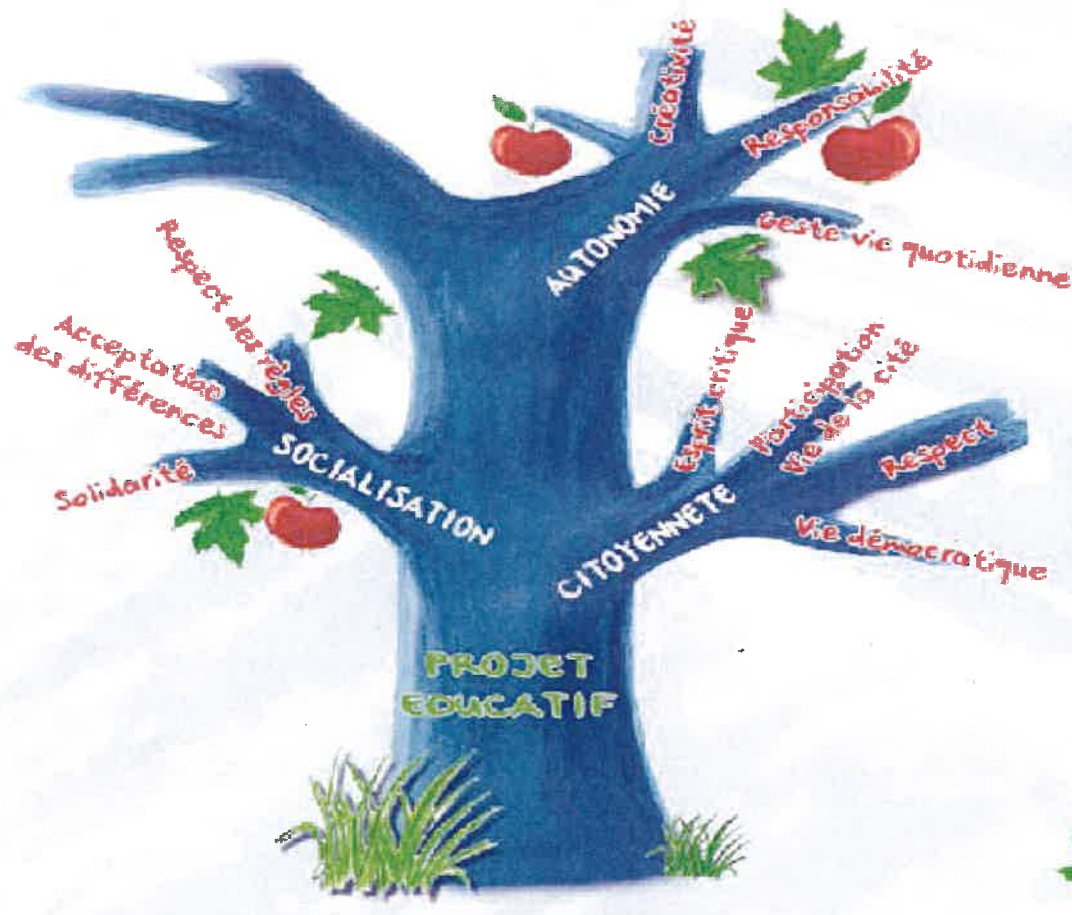




PREFET DES ALPES MARITIMES

# ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

## un outil méthodologique et ludique pour donner du sens à vos Projets Pédagogiques



L'action des Accueils collectifs de mineurs est nécessairement éducative, mais elle ne peut l'être qu'en assurant une continuité des messages transmis et partagés par l'ensemble des animateurs !

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
Bureau 3000, avenue Eugène Donadeï - 06706 Saint Laurent du Var Cedex

## PRESENTATION DE L'OUTIL

Cet outil a été élaboré par un groupe de travail, mis en place par le bureau des ACM de la DDCS, composé de directeurs et de coordonnateurs du D6. A travers cet exercice, il ne s'agissait pas d'imposer un carcan aux directeurs, mais de conseiller une simple démarche méthodologique !

L'utilisation de l'arbre pédagogique, comme modèle, permet de rendre ludique la réalisation du Projet Pédagogique. Il permet de faire comprendre à tous le sens de l'action éducative entreprise. Cet outil qui ne concerne qu'une partie du Projet Pédagogique, se présente en plusieurs étapes.

De la mise en place au suivi, chaque équipe d'un ACM peut en fonction de ses compétences, de ses contraintes, s'appropriier une des étapes et s'y arrêter. Chaque étape suivante lui permettra à terme, de développer la méthodologie pour rendre l'action éducative plus complète et plus pertinente.

## DES CONDITIONS PREALABLES A SA REALISATION

Pour effectuer convenablement ce travail, essayer de disposer préalablement des conditions suivantes:

Un projet  
éducatif  
clair

La présence  
d'un maximum  
d'animateurs

Un temps  
de préparation  
important

## LA MISE EN PLACE

### ETAPE N°1 (nécessaire)

## DEFINIR LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L'ORGANISATEUR

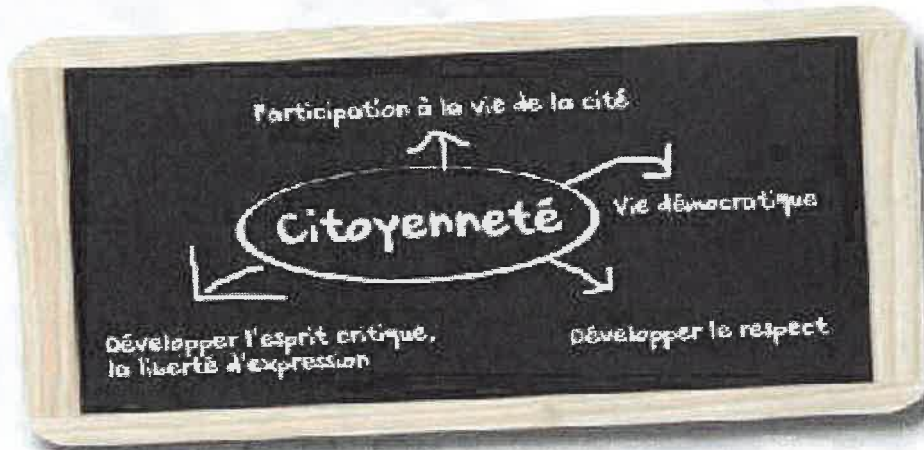
Le Président de votre association ou le Maire de votre commune définit dans son PE, les orientations éducatives qu'il vous transmet. Ainsi, chaque PE liste toute une série d'objectifs qu'il vous faut traiter. Nous nous concentrerons ici sur ceux spécifiques aux enfants. Dès lors, vous ne serez pertinent que si vous réfléchissez avec vos animateurs sur le sens de ces objectifs et surtout sur leurs différents aspects à travailler pour les traiter.

Exemple : en matière de Citoyenneté : régulièrement, la seule action des ACM est de créer une charte des droits et devoirs ! Pourtant, les enfants deviennent-ils citoyens du fait de leurs simples connaissances de leurs droits et devoirs ? Quels aspects de la citoyenneté pourrait-on également aborder avec eux ?



Lors de réunions de préparation, nous vous conseillons d'y réfléchir avec vos animateurs et d'utiliser des schémas, pour clarifier les réponses. Le directeur doit synthétiser, ici, les réponses pour arriver à un rendu clair et accessible à tous. Plus les animateurs seront acteurs dans cette phase, plus ils pourront s'approprier le projet.

Exemple :



### Comment faut-il lire ce schéma ?

Le groupe qui a réalisé ce schéma conçoit donc le travail sur la citoyenneté à travers ces axes. Ainsi, pour développer des attitudes citoyennes chez un enfant, il faudra nécessairement le sensibiliser à la vie démocratique, lui développer son esprit critique, le faire participer à la vie de sa cité, afin qu'il ne soit plus simple consommateur et le sensibiliser au respect...et ce, tout au long du fonctionnement du centre.

Ce travail est la garantie que vous n'oublierez pas un aspect des objectifs à travailler. Une fois ce travail réalisé sur l'ensemble des objectifs, il faut dès lors réfléchir à leurs déclinaisons concrètes en termes d'activités et d'organisation.

## ETAPE N°2

### INSERER CE TRAVAIL DANS « L'ARBRE PEDAGOGIQUE »

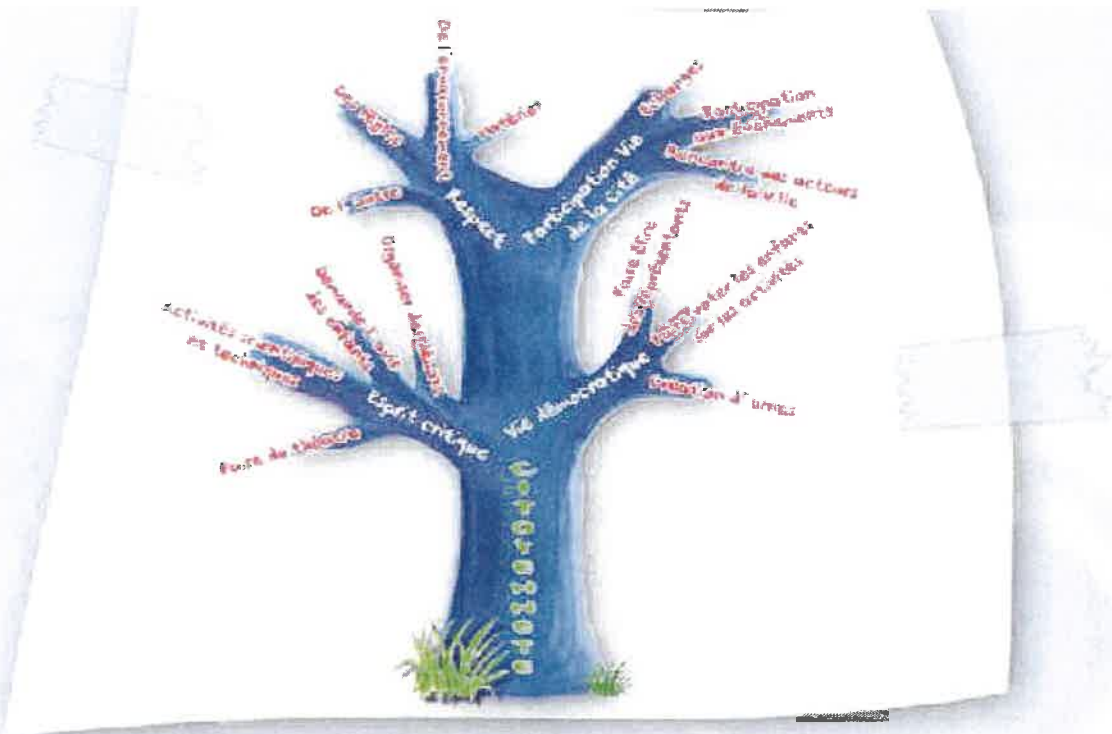
#### - UN ARBRE UNIQUE REGROUPANT L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS

Cet arbre permettra au directeur d'avoir une vision claire de l'action de son équipe. Ce travail peut suffire pour apporter déjà de la clarté à l'action entreprise. Il peut servir également au directeur pour expliquer aux animateurs et notamment aux nouveaux, le sens de l'action du centre et évaluer avec eux leurs actions...









## Comment faut-il lire ce dessin ?

Cet arbre explique ce que l'équipe d'animation va mettre en œuvre tout au long du temps d'accueil pour développer des attitudes citoyennes.

Ainsi, le groupe de travail s'est dit que pour développer la vie démocratique, il faudrait : faire voter les enfants sur le choix des activités : leur faire élaborer l'urne lors d'activités artistiques, leur faire élire un représentant... Pour développer la participation active à la vie de la cité, on pourrait : les faire participer à tous les événements de la commune, du canton; développer les partenariats avec les autres centres... Pour développer le respect, on s'attachera au respect du matériel, en étant attentif au rangement, au respect des autres en favorisant la convivialité, au respect des règles en s'assurant de leur compréhension, au respect de l'environnement...

C'est à vous de décliner l'arbre comme bon vous semble en prenant en compte vos capacités, vos envies, l'essentiel étant que chaque branche soit abordée par votre équipe ! Vous pouvez utiliser les feuilles de l'arbre pour représenter les activités, par exemple. Les activités que vous déciderez de mettre en place doivent pouvoir s'y intégrer.

## LE SUIVI DE L'ARBRE

Une fois réalisé, ces arbres doivent pouvoir être exploités quotidiennement. Le directeur y puisera dedans pour apporter de la coordination et les animateurs y puiseront du sens. Ce document doit être un outil visuel !

Vous pouvez ainsi l'afficher à la vue de tous !

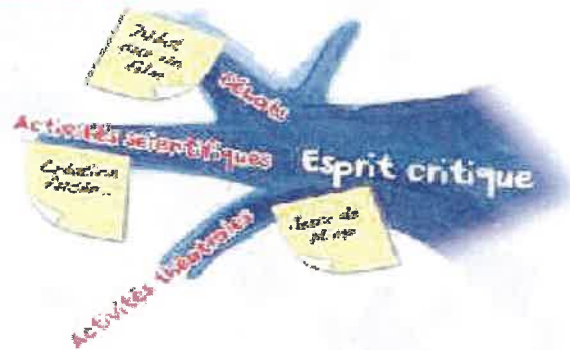
Il crédibilisera votre travail auprès des enseignants et des familles.

Il valorisera l'action de vos animateurs.

## Un outil de travail au quotidien

Les animateurs peuvent faire vivre cet arbre en le complétant régulièrement.

Vous pouvez ainsi utiliser des « post-it », correspondant aux activités choisies que chaque animateur appliquera sur la ou les branche(s) concernée(s)



Il est possible de changer de code. Exemple des « Feuilles à volets » qui fonctionnent de la manière suivante :

La première feuille correspond à un type d'activité ou à une modalité d'organisation. Celles du dessous permettent aux animateurs d'inscrire leurs activités mises en place dans cette thématique.

## Un outil d'évaluation

Cet arbre est un moyen pour vous permettre de mieux évaluer votre action éducative : Plusieurs solutions :

- Soit utiliser l'arbre comme support de vos réunions de bilan de fin de semaine, afin d'orienter vos questionnements envers vos animateurs. Ainsi, au lieu de déterminer simplement les points positifs et négatifs, vous pouvez questionner les animateurs en fonction des objectifs inscrits dans l'arbre !
- Soit utiliser l'arbre au sein des fiches d'activités des animateurs, dans lesquelles l'animateur indique ce que l'activité qu'il propose pourra développer.
- Soit utiliser un code symbolique pour insérer dans l'arbre vos critères ou indicateurs d'évaluation :

Exemple : un fruit peut correspondre à un critère que vous souhaitez que vos animateurs observent.

Ces fruits s'attachent à chaque sous branche.







Quelques essais d'autres pédagogies dans les accueils des membres du groupe de travail...



## REMERCIEMENTS

Pour leur participation active, leur créativité et leur force de proposition ainsi que pour les expérimentations dans leurs centres...

ANIMI Maxen (Adj. Secteur ados - La semeuse) - ARRABAT-ZIANE Issam (Resp. AJ. La Semeuse)  
 BARAIS Kevin (stagiaire DEJEPS) - BEAUCAMPS Yann (Coord. Cannes Jeunesse)  
 CALONE Florence (Mairie d'Antibes) - CARBONNELLE Marion (Coord. Mairie de Menton)  
 CARENZO Régine (Dir. Serv. Anim. -Mairie d'Antibes) - CUVILLIER Nicolas (SIVOM Val de Banquière)  
 DELFOUR Marine (Dir. Mairie de Nice) - COUTANCEAU Jérémie (stagiaire DEJEPS)  
 DUMESNY David (Coord. Syndicat Intercommunal de la Colle sur Loup)  
 FARGIER Céline (Resp. AJ. Mairie de Beausoleil) - FARGIER Emmanuel (stagiaire BFJEPS)  
 GARREL Caroline (Anim. Mairie de Cagnes sur mer) - GAUDU Séverine (Mairie d'Antibes)  
 GILARDI Vanessa (Dir. La semeuse) - GÖTTELAND Véronique (Adj. Dir. La semeuse)  
 HEDBAUT Ludovic (Dir. Mairie de Beausoleil) - LUDGER Stéphanie (Coord. Caisse des écoles Cagnes sur mer)  
 MACRIN Yann (Resp. Gr. AGASC) - MAILLOT Rosalie (Dir. La semeuse)  
 MOUGINS Soline (Dir. Mairie de Cagnes sur mer) - PASTORINO Stéphanie (Coord. C.E.J. SIVOM Val de Banquière)  
 POUILLOT Julien (Dir. La Semeuse) - ROY Michèle (Caisse des écoles Cagnes sur mer)  
 ROUISON Léa (Dir. Mairie de Beausoleil) - SERRA Elsa (Dir.) - SESTON Margot (Dir. SIVOM Val de Banquière)  
 SILVETTI Lolita (stagiaire IUFM)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
 Bureau 3000, avenue Eugène Donadeï - 06706 Saint Laurent du Var Cedex